

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale d'OCCITARAME

Le 13 novembre 2025

L'Assemblée Générale de l'Association OCCITARAME s'est tenue le jeudi 13 novembre à 18H.

- Adhérents présents : 95
- Nombre de pouvoirs : 75

Le quorum étant atteint, l'ordre du jour de l'Assemblée Générale a été ouvert.

Point 1 de l'Assemblée Générale : présentation du Rapport Moral

- Quitus donné aux administrateurs à l'unanimité

Point 2 de l'Assemblée Générale : présentation du rapport financier

- Quitus donné aux administrateurs à l'unanimité

Point 3 de l'Assemblée Générale : présentation du budget 2025-2026

- Budget approuvé à l'unanimité

Point 4 : adhésion annuelle à l'association maintenue à 110 euros

- Montant de l'adhésion approuvé à l'unanimité

Point 5 : renouvellement du Conseil d'Administration :

Composé de 9 membres maximum conformément aux Statut de l'Association, le Conseil d'Administration est renouvelé à bulletin secret afin de remplacer les administrateurs sortants ne se représentant pas ainsi que les administrateurs démissionnaires.

- Administrateurs sortants : Frédérique GALLOIS et Jacques GIVRENAUD
- Administrateurs démissionnaires : Elsa CORI ; Jean Paul INGRMEAU ; Thérèse MOIZAN

Quatre candidats se sont présentés et ont été élus :

- Pascale BUTTARO
- Pierre GOVIGNON
- Gérard TONDU
- Karine TRILLAUX

Le nouveau Conseil d'Administration est, à l'issue de l'Assemblée Générale, composé de :

- Corinne BERTES
- Hervé BOUGAULT
- Pascale BUTTARO
- Pierre GOVIGNON
- Stella GUARDIOLA
- Pierre Jean SADDE
- Gérard TONDU
- Karine TRILLAUX

Sont joints à ce Procès-Verbal et en font partie intégrante :

- Le Rapport Moral
- Le Rapport Financier
- Le Budget 2025 – 2026

Clôture de l'Assemblée Générale à l'issue du vote des nouveaux administrateurs.

Fait à SETE le 18 novembre 2025.